

# Fiche infos masters MEEF

## (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'académie de Paris organise, en partenariat avec des établissements et des universités, la formation des étudiants et des personnes en reprise d'études sur les métiers de l'enseignement.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est partenaire de l'INSPE de Paris pour les parcours de la **mention 2nd degré** suivants :

- Master 1 et master 2 MEEF parcours Arts plastiques
- Master 1 et master 2 MEEF parcours Economie-gestion
- Master 1 et master 2 MEEF parcours Sciences économiques et sociales
- Master 1 et master 2 MEEF parcours Histoire-géographie

Chaque parcours du **master MEEF mention 2nd degré** a pour vocation de préparer les apprenants à acquérir des compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, liées au contexte d'exercice du métier et liées au numérique) et une préparation intensive au CAPES et CAPET. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ne prépare pas au CAPLP.

### Candidater en reprise d'études

Une journée portes ouvertes (JPO) est généralement organisée au sein de l'INSPE chaque année (vendredi après-midi et samedi matin) en présence d'enseignants et des services de formation continue des universités partenaires.

Les candidatures se font sur le site de l'INSPE. Il faut se préinscrire sur le serveur de l'INSPE pendant la période de candidature.

Consultez au préalable la liste des pièces qui seront requises lors de votre pré-inscription à laquelle vous devez joindre la fiche de projet professionnel spécifique aux candidats en reprise d'études.

**Adresse en vue de la pré-inscription:** [candidature.inspe-paris.fr](http://candidature.inspe-paris.fr)

**Contact reprise d'études à l'université Paris 1:** Mme Isabelle Kurlender [fcpsmeef@univ-paris1.fr](mailto:fcpsmeef@univ-paris1.fr).

\*\*\*\*\*

**Pour les candidats relevant de la VAPP** (validation des acquis personnels et professionnels) :

1. Se préinscrire sur le serveur de l'INSPE pendant la période de candidature
2. Contacter le pôle de reprise d'études/validations d'acquis pour prise de rendez-vous ([reprise-etudes@inspe-paris.fr](mailto:reprise-etudes@inspe-paris.fr))
1. Remise du dossier VAPP jusqu'à fin mai 2021
2. Constitution du dossier de validation et dépôt du dossier de validation au pôle de reprise d'études **au plus tard mi-juin 2021 (dates variables en fonction de la situation sanitaire)**
3. Examen du dossier par la commission de VAPP : fin juin-début juillet 2021 (dates variables en fonction de la situation sanitaire)
4. Décision du président de l'université sur proposition de la commission pédagogique
5. Inscription

**Lien utile :** <https://www.inspe-paris.fr/article/candidater-reprise-detudes>